

## Prévention aux intoxications hivernales

A l'approche des périodes de froid propices à la recrudescence du nombre de victimes d' **intoxications au monoxyde de carbone**, voici les conseils de prévention permettant de se prémunir contre ses conséquences .

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, qui touche chaque année plusieurs milliers de foyers, ce risque concerne tout le monde notamment en période hivernale. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

### **Les bons gestes de prévention et de sensibilisation de la population :**

- toute l'année, même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes et au moins une fois par jour votre logement, ne boucher jamais les grilles d'aération,
- si vous devez utiliser un chauffage d'appoint à combustion, respectez en scrupuleusement le mode d'emploi, ne l'utilisez jamais en continu, les chauffages d'appoint sont réservés à un usage bref et par intermittence,
- avant chaque hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel.
- en cas de coupure d'électricité, si vous avez recours à des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les dangers liés à ce risque sur **le site internet de la Préfecture du Val-d'Oise** à l'adresse suivante :

<http://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-et-population-vulnerable/Sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone-Danger/%28language%29/fre-FR> <sup>[1]</sup>

---

**URL source :** <https://www.ville-chaumontel.fr/content/prevention-aux-intoxications-hivernales>

### **Liens**

[1] <http://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-et-population-vulnerable/Sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone-Danger/%28language%29/fre-FR>